

HUITIÈME (8ème) SESSION DES MINISTRES CHARGÉS DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE

13 avril 2022, Cotonou (Hôtel NOVOTEL)

COMMUNIQUÉ FINAL

I. <u>INTRODUCTION</u>

- 1. Dans le cadre des rencontres périodiques des Ministres en charge de la Sécurité et de la Défense des États membres de l'Initiative d'Accra, la huitième (8ème) session ministérielle s'est tenue le 13 avril 2022 à Novotel, Cotonou (Bénin).
- 2. Ont pris part à cette rencontre les Ministres et représentants des Ministres des États membres ci-après :
 - Monsieur Alassane SÉIDOU, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique de la République du Bénin;
 - Monsieur Fortunet NOUATIN, Ministre délégué auprès du Président de la République chargé de la Défense Nationale de la République du Bénin;
 - Colonel-major Omer BATIONO, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité du Burkina Faso;
 - Monsieur Albert KAN-DAPAAH, Ministre de la Sécurité Nationale de la République du Ghana;
 - Monsieur Dominic NITIWUL, Ministre de la Défense de la République du Ghana;
 - Monsieur Hamadou Adamou SOULEY, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation de la République du Niger ;
 - Commissaire Principal de Police Lassiné SANOGO, représentant le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité de la République de Côte d'Ivoire ;
 - Colonel Messan AKOBI, Secrétaire Général, représentant le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile de la République Togolaise;

A également pris part aux travaux, Monsieur Benedict DERE, Secrétaire Exécutif de l'Initiative d'Accra.

- 3. La réunion a été ouverte et présidée par Monsieur Alassane SÉIDOU, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique de la République du Bénin.
- 4. La cérémonie d'ouverture a été marquée par le mot de circonstance de Monsieur Benedict DERE, Secrétaire Exécutif de l'Initiative d'Accra et le discours d'ouverture du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique du Bénin, Monsieur Alassane SÉIDOU.

Dans son mot de circonstance, le Secrétaire Exécutif de l'Initiative d'Accra, Monsieur Benedict DERE, a exprimé sa gratitude au Président de la République du Ghana, **Son Excellence Monsieur Nana Addo Dankwa AKUFO-ADDO**, ainsi qu'au Ministre de la Sécurité Nationale du Ghana pour le choix porté sur sa modeste personne pour diriger le Secrétariat Exécutif de l'Initiative d'Accra. En évoquant les travaux des Experts, il a précisé que l'Initiative ne pourra pas connaître d'avancées significatives si les instruments juridiques fondateurs ne sont pas signés par les autorités compétentes des États membres.

Pour finir, il a exprimé ses sincères remerciements aux Ministres présents qui, malgré les charges inhérentes à leurs fonctions, ont tout mis en œuvre pour prendre part à la présente session.

Prenant la parole à son tour, Monsieur Alassane SÉIDOU, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique du Bénin a, dans son mot d'ouverture, souhaité d'abord la chaleureuse bienvenue à ses frères Ministres et à leurs représentants, avant de rappeler l'agenda couvert par la réunion des Experts dont les travaux ont permis de formuler des recommandations urgentes à la décision de la présente session ministérielle. Il a poursuivi en saluant les efforts des pays membres dans leur lutte sans relâche contre le terrorisme, puis passer en revue les points à l'agenda de la huitième (8ème) session des Ministres.

Monsieur Alassane SÉIDOU a, ensuite, salué la grandeur et l'esprit d'anticipation des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de l'Initiative d'Accra, en particulier le Président de la République du Ghana qui a eu l'idée de la mise en place de cet outil de coopération sécuritaire et de partage de renseignements qu'est l'Initiative d'Accra.

Avant de clore son discours, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique a souhaité que la session ministérielle explore des pistes de solutions favorables au déclenchement dans les meilleurs délais de l'opération KOUDANLGOU RENFORCÉE, ultime recours dans la lutte contre le terrorisme que les Chefs d'État et de Gouvernement appellent de tous leurs vœux. L'opération KOUDANLGOU RENFORCÉE de par son envergure, sera une grande première sur le continent africain dans la lutte contre le terrorisme et pourrait inspirer les autres organisations sous régionales du continent désireux de sécuriser leurs espaces communs, a-t-il ajouté.

Il a terminé son propos sur une note d'engagement et d'espoir, étant convaincu que tous ensemble, les pays de l'Initiative d'Accra dans la solidarité et l'unité d'action, relèveront le défi de la lutte contre le terrorisme à travers l'opération KOUDANLGOU RENFORCÉE.

- 5. Les Ministres ont présenté la situation sécuritaire de leur pays.
- 6. Les Ministres ont examiné et adopté les conclusions de la réunion des Experts tenue les 11 et 12 avril 2022 à Cotonou (Bénin).
- 7. Ils ont suivi le débriefing et validé le compte rendu de l'opération KOUDANLGOU IV-Zone II entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo, conduite du 22 au 27 novembre 2021.
 - Les Ministres ont également examiné et validé le compte rendu du groupe de travail sur la planification de l'opération KOUDANLGOU RENFORCÉE assorti, à titre indicatif, d'un budget prévisionnel.
- 8. Ils ont, ensuite, examiné et validé le projet d'Accord portant création, organisation et fonctionnement de la Force Multinationale Conjointe de l'Initiative d'Accra.
- 9. Les Ministres ont examiné le projet de budget de fonctionnement du Secrétariat Exécutif de l'Initiative d'Accra.
- 10. Ils ont examiné, amendé et adopté le bilan des activités de l'Initiative d'Accra pour l'année 2021.
- 11. A l'issue de la réunion, les Ministres ont adressé une motion de remerciement à **Son Excellence Monsieur Patrice TALON,** Président de la République du Bénin, au

Gouvernement et au Peuple béninois pour l'accueil fraternel ainsi que pour les excellentes facilités accordées à toutes les délégations.

II- RECOMMANDATIONS

12. À l'issue des travaux, les Ministres :

- a. Ont recommandé de prendre les mesures nécessaires en vue de la signature de l'Accord portant création de l'Initiative d'Accra et de l'Acte Additionnel portant organisation et fonctionnement du Secrétariat Exécutif par les autorités compétentes des Etats membres. A cet effet, le Secrétariat Exécutif a été mandaté pour prendre les contacts nécessaires auprès des États membres afin de parvenir à la signature desdits documents dans un délai raisonnable;
- b. Ont examiné, amendé et validé le projet d'Accord portant création, organisation et fonctionnement de la Force Multinationale Conjointe (FMC) de l'Initiative d'Accra et recommandé au Secrétariat Exécutif de prendre les mesures nécessaires en vue de sa signature;
- c. Ont validé le Plan d'opération (OPLAN) et recommandé que les Experts opérationnels, financiers et logistiques se réunissent au plus tard avant fin avril 2022 afin de proposer un budget adéquat qui sera soumis à l'approbation des Ministres et mandaté le Secrétariat Exécutif à cet effet.
- d. Ont convenu, relativement à l'absence du Mali aux activités de l'Initiative d'Accra, de mener un plaidoyer auprès des Chefs d'État et de Gouvernement afin d'obtenir de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) une dérogation dans le cadre de la mise en œuvre des sanctions contre le Mali. Cette dérogation permettra d'exempter toutes les activités concernant le volet « Défense-Sécurité » afin de permettre à la sous-région de poursuivre plus efficacement la lutte contre le terrorisme.
- e. Ont recommandé de déployer l'opération « KOUDANLGOU RENFORCÉE » après la signature du projet d'Accord portant création, organisation et fonctionnement de la Force Multinationale Conjointe (FMC);
- f. Ont validé le principe d'instauration du droit de poursuite au sein de l'Initiative d'Accra et mandaté le Secrétariat Exécutif à l'effet de prendre les mesures en vue de l'élaboration puis l'adoption d'un instrument juridique définissant les modalités pratiques de l'exercice du droit de poursuite ;
- g. Ont recommandé de poursuivre le renforcement de l'interopérabilité entre les différentes forces nationales des pays membres notamment en matière de Systèmes d'Informations et de Communications (SIC). A cet effet, le Ghana accueillera dans les plus brefs délais une réunion d'experts en vue de faire des propositions concrètes à soumettre aux prochaines rencontres ;
- h. Ont approuvé le souhait du Burkina Faso d'occuper le poste de J4 logistique de l'Étatmajor de la Force Multinationale Conjointe ;

- i. Ont approuvé le budget prévisionnel de fonctionnement du Secrétariat Exécutif de l'Initiative d'Accra et recommandé qu'il soit soumis à l'adoption de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement ;
- j. Ont examiné et validé le nouveau programme de formation révisé et recommandé sa mise en œuvre courant le deuxième (2ème) trimestre 2022 ;
- k. Ont adopté le bilan des activités de l'Initiative d'Accra pour l'année 2022 et encouragé le Secrétariat Exécutif à poursuivre ses efforts visant à asseoir l'organisation.
- I. Ont noté avec satisfaction les démarches menées auprès des autorités compétentes de la République fédérale du Nigéria et recommandé que ce pays soit admis à participer aux activités de l'Initiative d'Accra comme observateur.
- 13.Ont convenu de la tenue de la neuvième (9ème) session ministérielle au mois d'octobre 2022 à Abidjan en République de Côte d'Ivoire. Elle sera précédée de la dix-huitième (18ème) réunion des Chefs des Services de Renseignement et de Sécurité.

Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère franche et sincère. Les Ministres ont réaffirmé leur engagement à travailler ensemble en vue de garantir une stabilité et une paix durable dans la sous-région.

Fait à Cotonou, le 13 avril 2022.

Pour la République du Bénin

Monsieur Alassane SÉIDOU, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique

Pour le Burkina Faso

Colonel-major Omer BATIONO Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité

Pour la République du Ghana

Monsieur Albert KAN-DAPAAH Ministre de la Sécurité Nationale

Pour la République du Niger

Monsieur Hamadou Adamou SOULEY Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation

Pour la République de Côte d'Ivoire

Commissaire Principal de Police Lassiné SANOGO Représentant le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité

Pour la République Togolaise

Colonel Messan AKOBI Représentant le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile